

Pensez aux autres vaccinations recommandées à l'âge adulte

Rougeole - Rubéole - Oreillons

Ce vaccin est recommandé si :

- vous n'avez jamais été vacciné contre la **rougeole** et que vous êtes né entre 1980 et 1991 (âgé de 18 à 29 ans en 2009) ;
- vous n'avez jamais été vaccinée contre la **rubéole** et que vous êtes une femme en âge d'avoir des enfants ;
- vous n'avez jamais été vacciné et que vous êtes professionnel de santé (né avant 1980).

S'assurer de l'absence d'une grossesse débutante et éviter toute grossesse dans les deux mois suivant la vaccination.

Varicelle

Un rattrapage vous sera proposé si vous êtes non vacciné et sans antécédent de varicelle :

- vous êtes une femme : lors d'un projet de grossesse et dans les suites d'une première grossesse ;
- dans les 3 jours suivant l'exposition à un patient avec éruption ;
- vous êtes en contact étroit avec des personnes immuno-déprimées ;
- vous êtes professionnel de santé.

Sous couvert d'un test négatif de grossesse avant la vaccination et d'une contraception efficace pendant trois mois après chaque dose de vaccin.



Pensez à apporter votre carnet de santé lors des consultations chez votre médecin.

Il pourra ainsi vérifier que vos vaccinations sont à jour et noter chaque vaccination à un emplacement spécifique. Dans des situations particulières, votre médecin pourra être amené à vous prescrire d'autres vaccins (par exemple pour un voyage à l'étranger).



Les vaccins sont fragiles, respectez la chaîne du froid

La plupart des vaccins doivent être impérativement conservés au réfrigérateur (entre + 2°C et + 8°C). Il ne faut surtout pas les mettre au congélateur. Respectez la date de péremption.

© Healthworld - 3309EVA/C46 - Septembre 2009 - © Laboratoire GlaxoSmithKline - Photo : Getty Images / Soren Hald.



La vaccination ce n'est pas que pour les enfants



POUR VOTRE SANTÉ, VOTRE PHARMACIEN S'ENGAGE

) Pharmaciens Prévention • Vaccination (

La vaccination, c'est important, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien

Chaque année, dans le monde, les vaccins préviennent 3 millions de décès et préservent 750 000 enfants de séquelles liées à des maladies infectieuses.

Les vaccins sont des médicaments, lisez attentivement les notices. Demandez conseil à votre pharmacien ou votre médecin.



GlaxoSmithKline



Yvelines
Conseil général



Pourquoi se faire vacciner ?

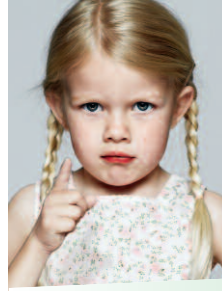
POUR NE PAS ATTRAPER DES MALADIES
INFECTIEUSES QUI PEUVENT S'AVÉRER
GRAVES POUR NOUS OU NOS PROCHES
ET PARTICIPER À L'EFFORT MONDIAL
DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS

Plus d'1 fois sur 2

la **coqueluche** est transmise
aux nourrissons par des parents dont
les vaccinations ne sont pas à jour.
La coqueluche est la **1^{re} cause
de décès par infection bactérienne
chez les nourrissons entre 10 jours
de vie et 2 mois.**

En France, on estime que près de la moitié
des adultes n'ont pas fait de rappel contre le
tétanos et ne sont donc pas protégés.
Près de la moitié des cas surviennent l'été,
période de jardinage et de bricolage, du fait de
petites plaies passées souvent inaperçues.
Si le tétanos peut être soigné, il reste mortel car
près d'1 personne infectée sur 3 en meurt.

La survenue d'une **rubéole** chez une femme
enceinte est grave car le virus peut contaminer
le fœtus et provoquer des malformations chez
le bébé.



La vaccination c'est aussi pour les adultes*

Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite - Coqueluche
vaccin combiné contre 4 maladies (dTcaPolio)

Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite

Un rappel est recommandé tous les 10 ans
à partir de 16-18 ans.

Coqueluche

Un rattrapage est proposé chez tout adulte
n'ayant pas reçu de vaccination contre la
coqueluche au cours des 10 dernières années
en respectant un délai minimal de 2 ans après une
vaccination dTP (1 dose unique de vaccin dTcaPolio) :

- notamment lors du rappel décennal diphtérie/tétanos/
poliomyélite à l'âge de 26-28 ans ;
- en cas de projet parental dans les mois ou les années
à venir ;
- entourage familial à l'occasion d'une grossesse :
le père, la fratrie, la mère après l'accouchement
(l'allaitement ne constitue pas une contre-indication)
et les adultes en charge de la garde du nourrisson
pendant ses 6 premiers mois de vie y compris les
grands-parents qui gardent occasionnellement leurs
petits-enfants ;
- tous les professionnels de santé, les étudiants des filières
médicales et paramédicales et le personnel de la petite
enfance en contact avec de jeunes nourrissons.

* La protection apportée par la vaccination ne dure pas automatiquement toute la vie.
C'est pour cela qu'il faut faire, pour certaines maladies, des **rappels** réguliers.
En cas de non-vaccination ou lors d'un retard dans la réalisation du calendrier
vaccinal, il n'est généralement pas nécessaire de recommencer tout le programme
des vaccinations depuis le début. Des **rattrapages** sont alors pratiqués.